

Évaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en 2015

Ce document constitue la synthèse du rapport régional d'évaluation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes en Seine-Saint-Denis, suite aux premiers travaux d'évaluation de la mise en œuvre de l'IEJ en France en 2015.

Mars 2016



Synthèse du rapport régional de l'évaluation de l'IEJ en Seine-Saint-Denis



Chiffres clés

L'IEJ en France c'est :

- 622** millions d'euros IEJ-FSE
- 16** territoires éligibles (13 Régions et 3 Départements)
- 1** Programme Opérationnel National spécifique IEJ, géré par l'Etat
- 12** Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ, gérés par les Conseils régionaux

L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) a été mise en place par l'Union européenne pour lutter contre le chômage des jeunes et accélérer la mise en place de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. Ce fonds spécifique est **abondé par le Fonds Social Européen (FSE)** et s'adresse aux régions des Etats membres dont le taux de chômage des jeunes dépasse **25%**. Il doit permettre de financer des actions en faveur des « **NEET** », les jeunes qui ne sont pas scolarisés, et qui ne sont ni en emploi, ni en formation.

La France a bénéficié d'une dotation de **310,2 millions d'euros issus du fonds spécifique IEJ**, auxquels s'ajoutent **312 millions d'euros de FSE**. Cette enveloppe a été répartie entre le Programme Opérationnel National spécifique IEJ (65% des fonds), géré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et 12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ (35% des fonds), gérés par les Conseils régionaux des territoires éligibles à l'IEJ. Au total, **16 territoires** ont bénéficié de l'IEJ en France.

La Seine-Saint-Denis, avec un taux de chômage des jeunes qui s'élève à **33,9%** en 2012, fait partie des territoires éligibles à l'IEJ. La région est par ailleurs concernée par des **problématiques importantes de qualification, de décrochage et d'éloignement des zones d'emploi** chez les jeunes. En 2014, **20,4%** des 15-24 ans de Seine-Saint-Denis entrent ainsi dans la catégorie des jeunes « **NEET** » ;

Au total, la Seine-Saint-Denis a bénéficié d'une enveloppe de **17,6 millions d'euros d'IEJ-FSE** (dotation spécifique IEJ et abondement FSE), dont **5,9 millions d'euros sont gérés par la Direccte** (autorité de gestion déléguée pour le Programme Opérationnel National IEJ de l'Etat), et **2,9 millions d'euros pour le Conseil régional**.

Données clés

17,6 millions d'euros IEJ-FSE en Seine-Saint-Denis

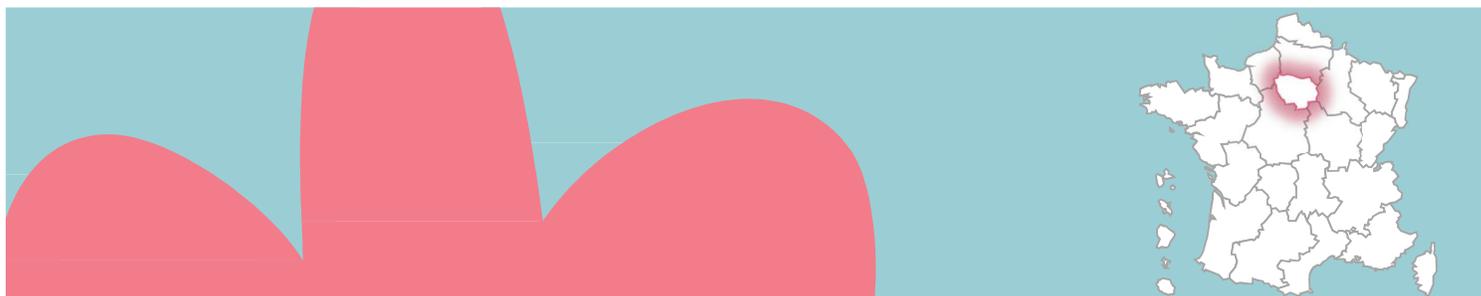


2,9 millions d'euros IEJ-FSE gérés par le Conseil régional

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
2,9 M€	2,9 M€	2,9 M€

5,9 millions d'euros IEJ-FSE gérés par la Direccte

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
5,9 M€	5,9 M€	1 M€

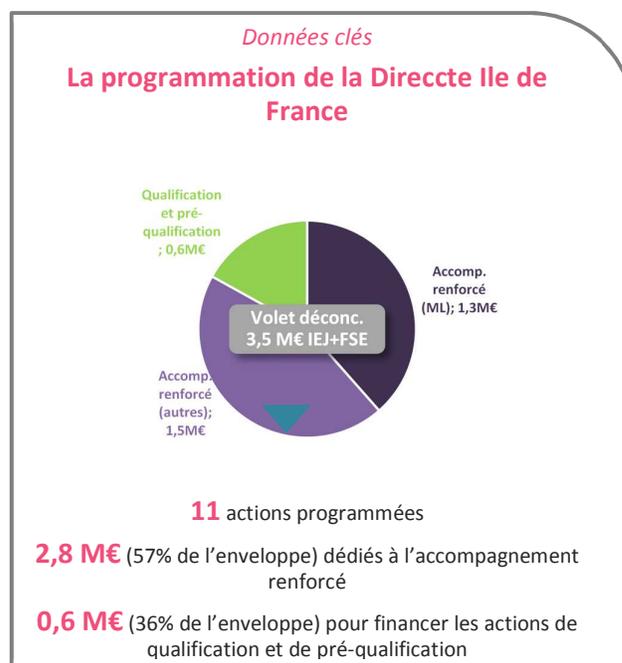


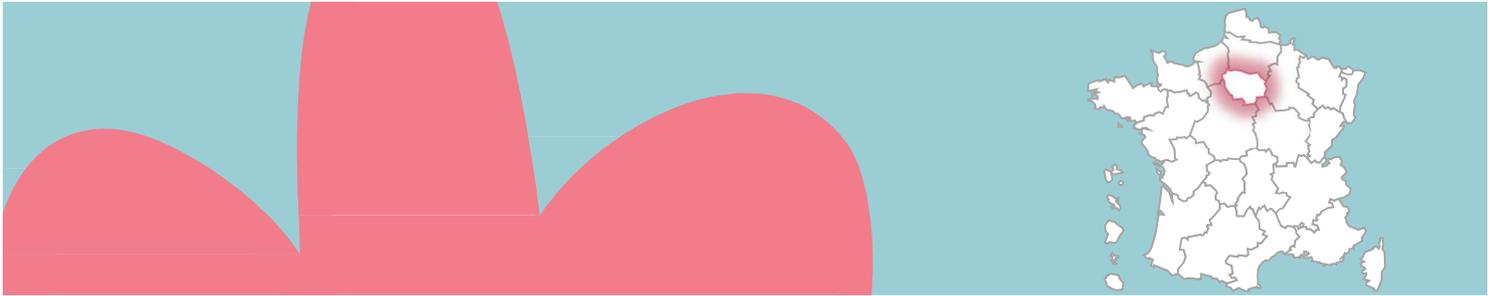
Les fonds IEJ-FSE ont été programmés tardivement par le Conseil régional comme par la Direccte

Pour agir vite et auprès de nombreux jeunes NEET, la France s'est engagée à programmer l'ensemble de l'enveloppe IEJ qui lui était attribuée **avant le 31 décembre 2015**. En Seine-Saint-Denis, **les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement**, que cela soit par le Conseil régional comme par la Direccte. Cette programmation rapide tient notamment au **choix des dispositifs qui ont été financés dans le cadre de l'IEJ**.

Les actions mises en œuvre par le **Conseil régional** portent sur les champs d'intervention du FSE couverts par le PO régional FEDER-FSE (formation, apprentissage, appui à la création d'activité) et ceux relevant des compétences du département dans le cadre de son Programme départemental d'insertion (actions d'insertion de formation, accompagnement socioprofessionnel individualisé visant l'accès à l'emploi). Les projets peuvent donc concerner les actions de repérage des jeunes NEETs, la sécurisation des parcours d'insertion par la formation pré-qualifiante et qualifiante et l'appui à l'entrepreneuriat des NEETs peu ou pas qualifiés. La logique d'AAP mise en œuvre par le Conseil régional s'inscrit en outre dans la volonté d'ouvrir la programmation au-delà du PRF. Ainsi l'approche choisie est assez large puisqu'elle va du repérage à l'accompagnement professionnel. Dans les faits, candidats retenus dans l'AAP portent surtout des actions de formation (1,14 millions d'euros, auxquels s'ajoutent les 3,26 millions d'euros du marché de formation professionnelle).

La **Direccte** s'appuie sur un appel à projets ciblant les actions d'accès à l'emploi (préparation à l'emploi, préparation aux entretiens d'embauche, culture d'entreprise, relations avec les entreprises, intermédiation, accès à l'apprentissage, soutien à la mobilité et à l'installation des apprentis). Elle insiste sur l'accompagnement social renforcé et personnalisé des jeunes NEETs au sein de la structure d'accueil, ainsi que sur le caractère innovant des actions, dans une perspective de changement à plus long terme. La volonté de la DIRECCTE d'inciter les porteurs de projet à proposer des opérations réellement nouvelles ayant fait l'objet d'une réflexion préalable sur l'ingénierie pédagogique a nécessité un temps d'adaptation qui a pesé sur le démarrage de la programmation, mais la programmation du deuxième appel à projets, début 2016, devrait permettre de rattraper le retard de la programmation.





L'IEJ a principalement été mobilisée pour mettre en place des parcours d'accompagnement renforcé, destinés aux jeunes NEET du territoire

Quel effet « volume » peut-on attendre de l'IEJ ?

Parmi les NEETs de Seine-Saint-Denis se trouvent à la fois des jeunes qui ont temporairement un statut de NEET (les jeunes diplômés par exemple, qui sont dans l'attente de leur premier emploi), et d'autres jeunes, plus vulnérables, qui sont NEET depuis plus longtemps (par exemple les jeunes décrocheurs, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail). De fait, la population des jeunes NEET se renouvelle constamment et les données disponibles permettent uniquement de réaliser une photographie à un « instant T », qui ne prend pas en compte les flux de jeunes qui entrent et sortent de cette population de « NEET ».

En Seine-Saint-Denis, le **Conseil régional** indique ainsi cibler 1369 participants NEETs entrant dans les actions soutenues d'ici à 2023. Finalement, dans le cadre de la programmation du PO régional, 2134 participants pourraient être pris en charge (pour les opérations programmées au 31/12/2015, donc sans doute un peu plus une fois la programmation terminée).

Le Programme Opérationnel National IEJ s'est fixé une cible de 300 000 jeunes NEET à atteindre via les actions financées par l'IEJ. Cette cible n'a pas fait l'objet d'une déclinaison territoriale. Pour la **Directcte**, les seules données disponibles concernent les cibles établies par les opérateurs, pour chaque projet financé. Les actions financées visent au total environ **7 082 NEET**. A fin 2015, **2 408 participants** sont recensés sur les actions ; le public des actions cofinancées est exclusivement composé de jeunes NEETs de moins de 26 ans habitant en Seine-Saint-Denis.

Chiffres clés

Les jeunes NEET visés par l'IEJ en Seine-Saint-Denis

PO régional	2 134 jeunes NEET ciblés 1 369 participants
Actions Directcte	7 082 jeunes NEET ciblés 2 408 participants

Quels effets de l'IEJ sur la diversification des actions et la novation ?

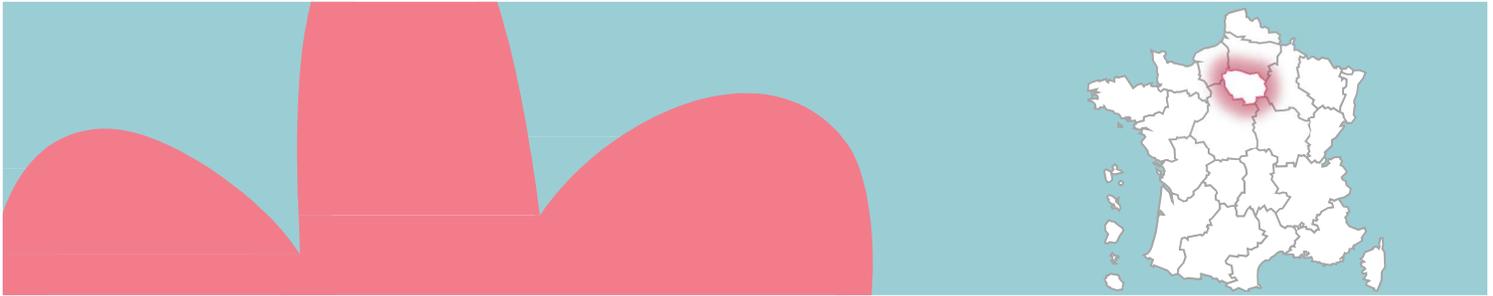
Les opérateurs (hors missions locales) mobilisés dans le cadre de l'IEJ en Seine Saint Denis



Le **Conseil régional** a privilégié des actions de formation, avec des acteurs connus. Alors que le repérage est un axe d'intervention du PO régional et figure dans l'appel à projets, il n'y a pas d'opérateurs identifiés à ce stade. Le **premier appel à projets de la Directcte** a mobilisé peu d'acteurs (sur 21 dossiers, seuls 9 ont reçu un avis favorable). Peu de Missions locales sont finalement mobilisées, en dehors de l'opération coordonnée par Convergence 93. Concernant les autres opérateurs, ils ont pour la plupart déjà candidaté sur les fonds européens et ne sont donc pas étrangers à ces logiques.

Concernant les actions financées, des efforts sont à souligner, certaines actions développant des approches pédagogiques intéressantes, voire un peu nouvelles par rapport à ce qui existe. C'est le cas du ciblage par le Conseil régional d'actions de formation aux outils du numérique et des nouvelles technologies, des marchés d'insertion réservant des lots aux NEETs par le Conseil départemental, et des expérimentations d'opérateurs de la DIRECTCTE, comme la **Mission locale intercommunale de Sevrans** qui accompagne les jeunes sous main de justice et la **MDE de Plaine Commune**, qui a pu travailler de manière plus intensive sur l'immersion

professionnelle des jeunes et le lien avec les entreprises du territoire.



Quels effets de l'IEJ sur l'accompagnement des jeunes NEET ?

Avec le financement d'ETP « dédiés », l'IEJ vise à soutenir des actions d'accompagnement renforcé, favorisant l'intensification de la relation conseiller-jeune, et la multiplication des supports pédagogiques (temps individuels, collectifs, immersions en entreprises...).

Du point de vue qualitatif, l'effet de l'IEJ sur les actions cofinancées est souligné par les acteurs terrain. Le renforcement du taux d'encadrement des missions locales et des autres acteurs en charge de l'accompagnement des jeunes (Maison de l'emploi de Plaine Commune notamment) a non seulement permis de renforcer le suivi individuel et collectif, mais également d'engager une réflexion sur les actions conduites. Cette mise en perspective a permis de corriger certains dysfonctionnements des dispositifs existants (le cadre de relation avec les entreprises, par exemple) et d'améliorer l'offre d'accompagnement. Le temps a par contre manqué (en raison des contraintes de mise en œuvre) pour réfléchir à des actions véritablement nouvelles. Le travail de coordination engagé sur le territoire à l'initiative des acteurs a également permis d'avancer sur la qualité des projets soutenus.

Quels effets de l'IEJ sur la mise en place de « parcours » ?

En Ile de France, la notion de parcours est abordée dans les PO et AAP. Le **Conseil régional** insiste sur la cohérence du parcours qui doit être proposé au jeune et la finalité de l'action qui doit déboucher sur une proposition de formation ou de parcours vers l'emploi, et la **Direccte** a décliné l'ambition d'un accompagnement de qualité dans son Appel à Projets, via notamment l'intensification de la relation conseiller-jeune, la démultiplication des mises en situation professionnelle, et l'enrichissement thématique de l'accompagnement. Dans les faits, la coordination de l'IEJ entre autorités de gestion est assez formelle et a surtout été mise en œuvre en amont de la programmation pour aider les porteurs de projet à cibler leurs demandes de financement sur le bon appel à projets. Les acteurs regrettent qu'il y ait peu de dialogue au niveau régional, et de fait une faible visibilité sur l'ensemble des actions conduites.

Données clés

Les marchés d'insertion soutenus par l'IEJ

Les marchés d'insertion, portés par le Conseil départemental depuis 2013, sont ouverts aux structures IAE et aux entreprises qui souhaitent mettre en place un dispositif.

Le CD travaille avec le réseau Inser Eco 93, qui regroupe les 74 structures d'insertion de Seine Saint Denis.

Les actions portent notamment sur la rénovation et le nettoyage des collèges

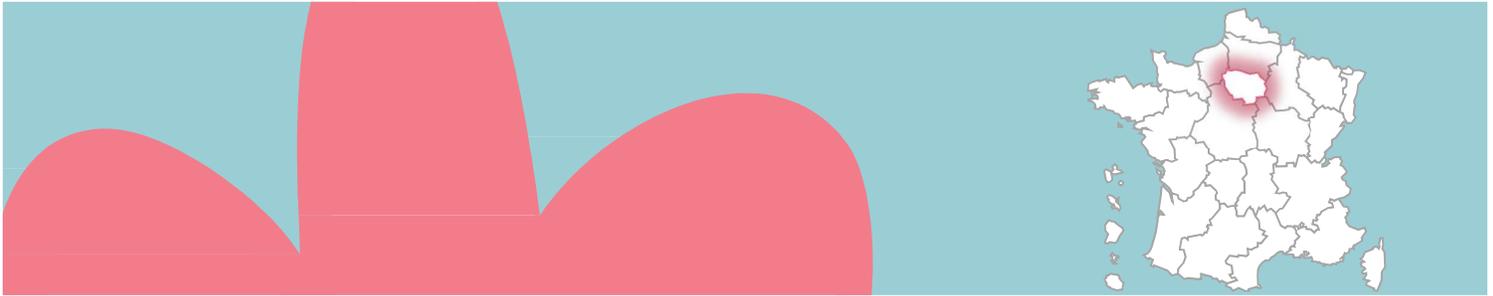
Opérateur : Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
 Montant : Environ 400 000€ (soit 7% du PO régional)

Données clés

L'accompagnement des jeunes sous main de justice par la Direccte

Objectif	Actions d'accompagnement	Actions apprentissage
Accompagne ment renforcé des jeunes sous main de justice en milieu ouvert	Accompagnement dédié à chaque jeune repéré pour l'aider à définir un projet professionnel et à débloquer des freins sociaux.	Action en milieu fermé visant à prendre des jeunes en fin d'incarcération et à les mobiliser autour du respect des règles de vie.

L'IEJ permet de dédier du temps de conseiller et de cibler un petit nombre de jeunes, et de travailler en partenariat avec les acteurs en charge de l'accompagnement de ce public.

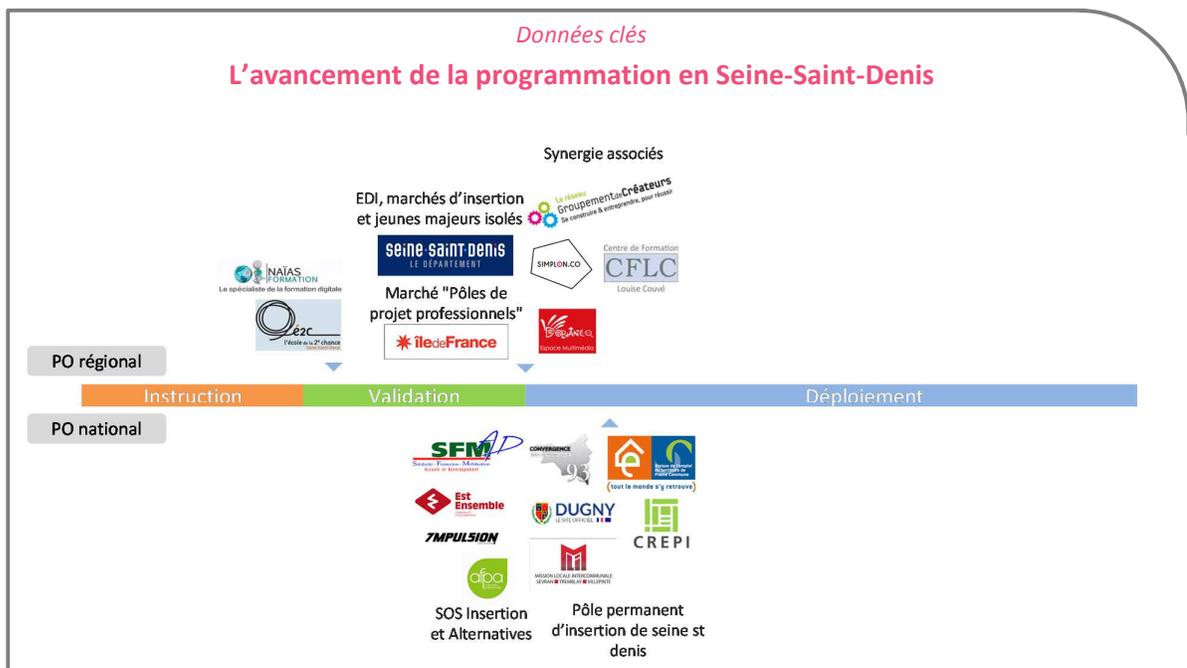


L'IEJ permet avant tout d'accompagner « mieux » et « plus » des jeunes déjà connus et de conforter les partenariats préexistants

Quels effets de l'IEJ sur les profils de jeunes NEET accompagnés ?

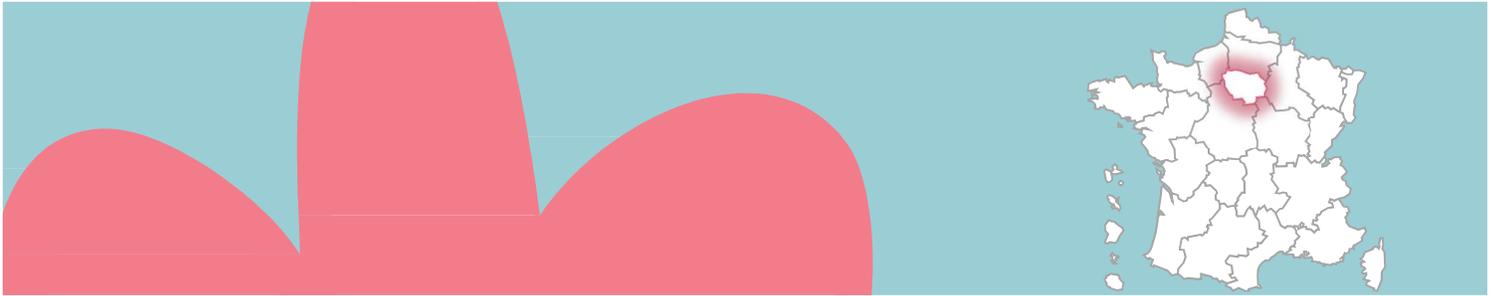
Une grande majorité d'actions a démarré seulement en octobre 2015, les autres devraient être progressivement déployées en 2016 (c'est le cas des Espaces Dynamiques d'Insertion du Conseil départemental, notamment, qui doivent prendre en charge 240 jeunes par an).

Par conséquent, il est à ce stade difficile de dire si les objectifs prévus en terme de nombre de participants sont réalistes et atteignables, car il n'y a pas d'action réalisée à cette date. Par ailleurs, bien que les données aient été recueillies, le retard de transfert dans la démarche FSE pour le volet déconcentré du PO national (notamment lié à des difficultés techniques), ne permet pas de procéder à une analyse fine du profil des jeunes pris en charge et de leurs caractéristiques au regard des jeunes habituellement accompagnés dans le département, et par conséquent de la valeur ajoutée ou des effets du financement de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes. De même, le Conseil régional n'a pas à ce stade de données permettant de réaliser un premier niveau d'analyse. La collecte de ces données doit être un objectif partagé des autorités de gestion pour la période qui s'ouvre.



Quels effets de l'IEJ sur les partenariats locaux ?

La coordination de l'IEJ entre autorités de gestion a été intensifiée en amont de la programmation (automne 2014) pour aider les porteurs de projet à cibler leurs demandes de financement sur le bon appel à projets. Les opérateurs regrettent toutefois qu'il y ait peu de dialogue au niveau régional, et souhaiteraient disposer d'une plus grande visibilité sur l'ensemble des actions conduites. Cela



nuit, selon eux, à la cohérence et peut également avoir un effet désincitatif sur les porteurs qui s'engagent dans la mise en œuvre de l'IEJ.

L'articulation des dispositifs entre eux sur le territoire de la Seine St Denis est développée de manière ponctuelle. En effet, comme dans la quasi-totalité des territoires, l'animation territoriale a eu peu de temps pour se développer. Une première réunion de coordination régionale de l'IEJ, co-animée par la DIRECCTE, le Conseil régional et le département, a eu lieu le 9 avril 2015 dans les locaux du Conseil départemental, ainsi que des ateliers d'aide au montage de projets. Une réunion d'animation avec les porteurs de projets IEJ devrait avoir lieu en mai 2016.

Si l'ensemble des opérateurs rencontrés ont souligné la qualité de l'accompagnement dont ils ont bénéficié de la part de la DIRECCTE pour construire leur projet, ils indiquent également ne pas avoir eu d'échanges avec les autres opérateurs du territoire dans cette phase de construction. Du point de vue des acteurs, il manque une complémentarité territoriale sur le parcours d'insertion, qui aurait pu être davantage pilotée, organisée et rendue lisible par les services de l'Etat.

Les recommandations pour la poursuite de l'IEJ en Seine-Saint-Denis

Thématique	Acteur	Détails de la recommandation	Horizon temporel d'atteinte des résultats	
			Court terme	Moyen terme
Approche de programmation	Direccte, Conseil Régional et acteurs du CREFOP	Réaliser un diagnostic territorial plus détaillé : <ul style="list-style-type: none"> Sur les jeunes NEET de la région pour mieux identifier/comprendre leurs besoins Sur l'offre d'accompagnement du territoire et ses lacunes 		X
	Direccte et Conseil Régional	Adopter une approche encore plus concertée dans la préparation de la mise en œuvre de l'IEJ : plan d'action régional Etat-Région, actions de communication communes, appel(s) à projet commun(s), etc.		X
		Favoriser la mise en place de réponses communes, intégrées aux appels à projets (les appels pourraient inciter, dans leurs critères de sélection, à la pluridisciplinarité et à la mise en place de démarches intégrés)		X
		Finaliser rapidement la programmation, en tenant compte des premiers retours de ce rapport d'évaluation, si possible	X	
	DGEFP, ARF et Conseil Régional	Prévoir de nouveaux champs de données dans les outils de suivi (nombre de participants cibles, dépenses effectives) et éventuellement les types d'actions engagées auprès de chaque jeune (ateliers collectifs, entretiens individuels, mises en situation, etc.) dans l'optique d'une évaluation contrefactuelle en 2018	X	X
Engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des outils et des données entre PO national et PO régional			X	
Pilotage des impacts et des résultats	Direccte, Conseil Régional et opérateurs	Surveiller de près la consommation effective des enveloppes en s'appuyant sur les instances existantes (Comités de Suivi) ainsi que le profil du public atteint (impact de l'action du GIP et de la Chambre des Métiers sur l'atteinte de « nouveaux » publics)	X	
		Surveiller de près l'état des lieux des sorties pour détecter au plus tôt les écarts par rapport aux objectifs fixés par les PO (notamment du fait de 1 ^{ers} résultats de sortie inférieurs à la moyenne nationale) et mettre en place les plans d'actions adéquats	X	
Animation du déploiement	Direccte, Conseil Régional, opérateurs	Structurer et renforcer l'animation territoriale à l'échelle infra-régionale et régionale en organisant plus régulièrement des réunions communes avec l'ensemble des opérateurs pour s'assurer de l'articulation des actions et de la mise en place de parcours	X	

PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN METROPOLE ET OUTRE-MER (IEJ)



île de France



Capgemini Consulting

